



RÈGLEMENT GÉNÉRAL

EN VERSANT L'ACOMPTE DE RÉSERVATION, L'HÔTE ACCEPTE AUTOMATIQUEMENT LE RÈGLEMENT SUIVANT

HORAIRE D'OUVERTURE DES PORTILLONS : DE 8h À 23h (les départs avant 8h00 ne sont pas possibles)

HEURES DE RÉCEPTION : basse/moyenne saison de 8.00 à 20.30 - haute/très haute saison de 8.00 à 21.30

CHECK-IN EMBLEMES de 13h à 21h30

CHECK-IN MOBIL-HOMES ET APPARTEMENTS de 16h à 21h

CAISSE : le service est disponible **de 8h à 12h et de 16h à 20h** ; en dehors de ces horaires, il n'est pas possible d'effectuer de paiements parce que le personnel du check-in n'y est pas autorisé.

CHECK-IN : à l'arrivée, tous les clients devront remettre à la réception les pièces d'identité de toutes les personnes présentes (ces documents ne sont pas conservés en réception mais restitués immédiatement au client une fois l'enregistrement terminé). Ils devront également fournir la plaque de la voiture, celle du chariot bateau et celle du bateau le cas échéant.

BRACELET D'IDENTIFICATION : Un bracelet d'identification, en tissu anallergique, sera remis à tous les hôtes. Ce bracelet devra impérativement être porté pendant toute la durée du séjour dans notre camping.

En cas de détérioration ou de perte, veuillez en demander un autre à la réception.

ENFANTS MINEURS : Les adultes sont à tous moments responsables du comportement de leurs enfants, qu'ils soient encore petits ou déjà adolescents.

Ceux-ci ne doivent en aucun cas perturber la tranquillité et la sécurité des autres hôtes du camping. Dans un tel cas, la direction se réserve le droit, au premier rappel à l'ordre, d'éloigner toute la famille du camping.

Les mineurs doivent toujours être accompagnés aux blocs sanitaires par une personne adulte et surveillés pendant la baignade au lac et l'utilisation des structures de divertissement.

Nous rappelons que les **enfants de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés** à la piscine par une personne adulte, même s'ils savent nager parfaitement, et que cette personne assume l'entière responsabilité de leur comportement.

EMPLACEMENT : au moment du check-in, il vous sera demandé de verser une caution de 20,00 € pour le bracelet électronique du camping. Ce bracelet électronique vous servira non seulement pour entrer et sortir du camping mais aussi pour le centre de tri sélectif. La caution vous sera restituée au moment du check-out contre restitution du bracelet électronique.

L'emplacement est assigné par la Direction et uniquement après avoir reçu son autorisation, il sera possible de changer d'emplacement, si un numéro d'emplacement spécifique est demandé pendant le processus de réservation, veuillez noter que cela ne peut être garanti, le type d'emplacement est garanti mais pas le numéro. Conformément aux nouvelles normes de lutte contre les incendies, votre caravane/tente doit être installée au centre de l'emplacement en laissant un espace libre d'un mètre au moins par rapport aux autres emplacements afin de disposer d'une distance minimale de 2 m entre chaque unité de logement, il est strictement interdit de garer une partie de la voiture sur la chaussée, qui doit toujours rester libre pour permettre la circulation des autres véhicules arrivant/départant. La réglementation en matière de lutte contre les incendies attire l'attention sur les bonbonnes de gaz qui ne doivent pas être exposées au soleil. En outre, une seule bonbonne est autorisée par emplacement. Le campeur doit contrôler fréquemment le tuyau de raccordement du gaz et il ne doit pas utiliser le barbecue à proximité des unités de logement. L'utilisation du barbecue au charbon de bois n'est autorisée dans l'emplacement que si une distance de sécurité est respectée. Tous les emplacements disposent d'un branchement électrique de 6 Ampères (1320W). Les emplacements : 1ère rangée 80mq, Zone du lac 80mq et Zone du petit lac disposent également d'un branchement d'eau potable direct sur l'emplacement.

Les éventuelles cartes conventionnées telles que ACSI card, Adac Spaarkarte, etc., doivent être présentées à l'arrivée et **non** le jour du paiement.

TENTES SUPPLÉMENTAIRES SUR L'EMPLACEMENT : nous vous rappelons que le tarif de base comprend 2 personnes + 1 voiture et une caravane ou 1 camping-car ou 1 voiture et une tente-roulotte ou 1 voiture et une tente + une connexion électrique de 6 Ampères, toutes les tentes supplémentaires (même si elles sont petites) doivent être déclarées lors de la réservation et le tarif sera calculé selon la liste des prix, nous vous conseillons en cas de tentes supplémentaires de considérer la possibilité de demander un parking supplémentaire pour votre voiture.

MOBIL-HOMES : au moment du check-in, il vous sera demandé de verser une caution de 100,00 € en espèces ou par carte Visa/Mastercard ; au moment du check-out, cette caution vous sera restituée après restitution du pass et des clés et contrôle du logement par notre personnel.

Les chiens et/ou autres animaux ne sont pas admis dans les logements et les zones environnantes.

L'utilisation du barbecue au charbon de bois n'est autorisée (en respectant toujours une distance de sécurité et en contrôlant la fumée) que dans le jardin du logement. Elle est interdite sur les balcons des appartements.

Il est strictement interdit de recharger les voitures électriques en les connectant au mobil-home, à l'intérieur du camping il n'y a pas de stations pour recharger les voitures électriques.

Le nettoyage de base de € 30,00 est inclus dans le prix, dans tous les cas le client doit prévoir le nettoyage complet de la kitchenette et de la vaisselle, dans le cas où elle est laissée sale sera facturé € 50,00 supplémentaires pour le nettoyage final. Les draps et les serviettes sont inclus dans le prix des appartements, ils ne sont pas inclus dans le prix des mobil-homes, mais il est possible de les louer.

BATEAUX À MOTEUR : Nous vous invitons à lire le règlement complet sur notre site web, nous vous rappelons que même les petits bateaux à moteur gardés sur l'emplacement doivent être déclarés et la tarification sera appliquée. Nous vous rappelons également que tous les bateaux à moteur de plus de 3.00mt doivent s'enregistrer auprès de la province VCO et arborer le marquage des bateaux, plus d'informations sont disponibles sur le site www.campingorchidea.it dans la section dédiée. Il est également possible de louer : Lit bébé, chaise haute, barre de protection pour lit simple, poussette et coffre-fort.

JOUR du DÉPART : les emplacements doivent être nettoyés et libérés au plus tard à 12h, les logements au plus tard à 10h

UNE ARRIVÉE ANTICIPÉE NE COMPORTE PAS L'AUTORISATION D'UN DÉPART ANTICIPÉ

Si, pour une raison quelconque, l'hôte souhaite anticiper son départ par rapport à la date de réservation, il devra de toute façon payer la totalité du séjour réservé.

La réservation doit être respectée par le client :

Si, pour quelque raison que ce soit, le client souhaite partir avant la date de réservation, il doit quand même payer la totalité du séjour réservé, quelle qu'en soit la raison ; une arrivée anticipée ne justifie pas un départ anticipé.

En cas d'arrivée tardive ou de non-présentation, l'emplacement reste à la disposition du client jusqu'à 12h00 et l'appartement jusqu'à 10h00 le jour suivant le début de la réservation, sauf avis préalable. Pour les jours où l'emplacement, ou le Mobil home, reste vide, le coût minimum est facturé en fonction de la saisonnalité selon la liste des prix. En cas de départ anticipé, le camping est libre d'attribuer l'emplacement à une autre famille lorsqu'il est libre.

Le solde du séjour doit être réglé au moins 2 jours avant le départ.

En cas d'offres/de cartes de réduction/de prix spéciaux, le paiement doit être effectué exclusivement en espèces (pas de bancomat/de cartes de crédit) - il y a un distributeur automatique de billets sur le camping pour retirer de l'argent.

La taxe touristique doit toujours être payée en espèces.

COLLECTE SÉLECTIVE : les déchets doivent être portés au centre de collecte du camping. La collecte sélective est une obligation légale et nous vous invitons donc à respecter les modalités mises en place par notre Commune pour jeter les déchets en suivant les informations fournies par la réception que vous trouvez également sur chaque conteneur poubelle.

WIFI : 1 connexion incluse dans le prix pour la durée du séjour, il n'est pas possible de connecter plusieurs appareils avec un seul mot de passe, le coût des connexions supplémentaires est de € 1,00 par jour ou € 5,00 pour une semaine. Le tarif ACSI-CARD ne comprend pas le wifi

RESPONSABILITÉ, SÉCURITÉ, STOCKAGE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES OBJETS DE VALEUR : Étant donné l'étendue de la zone, chaque hôte est tenu de prendre soin des objets de sa propriété car, comme dans tout autre endroit, même dans la tranquillité du camping, il est possible qu'il y ait des désagréments tels que : retrait d'objets, d'objets de valeur ou d'argent, vandalisme, dommages à la propriété par des tiers, objets perdus ou laissés négligemment sans surveillance. La direction décline toute responsabilité en cas de tels événements malheureux.

Les objets trouvés à l'intérieur du camping doivent être remis à la Direction pour les accomplissements prescrits par la loi.

Les campeurs sont responsables de la mauvaise utilisation des jeux et des équipements de loisirs.

Le fonctionnement des équipements tels que les cuisinières, les cuisinières électriques, le chauffe-eau, etc. n'est pas garanti.

L'électricité disponible sur l'emplacement est de 6A (=1320W).

VISITES : les clients devront toujours demander à la réception la permission de faire entrer des hôtes dans le camping.

Leur permanence est gratuite si elle dure une heure maximum, après quoi le tarif hôtes figurant dans le barème de prix (6 heures max.) sera appliqué.

Une pièce d'identité, qui restera à la réception pendant toute la durée de la visite, est absolument nécessaire. Les hôtes ne pourront pas quitter le camping après l'horaire de fermeture de la réception.

SILENCE : entre 23h et 8h, toutes les activités susceptibles de perturber la tranquillité des campeurs sont interdites : circuler en voiture/moto, allumer la radio/TV, parler à voix haute, jeter le verre dans les conteneurs. Par ailleurs, durant cette tranche horaire, les barrières d'entrée et de sortie du camping restent fermées. Veuillez de toute façon toujours éviter de faire du tapage, d'écouter de la musique à volume élevé, etc.

CHIENS : Les chiens sont les bienvenus au camping, ils doivent être tenus en laisse à tout moment.

Les chiens ne sont pas admis dans la zone sportive, la piscine, les mobil-homes, les appartements, sur la plage centrale et sur la prairie du bord du lac.

Les chiens doivent être accompagnés à l'extérieur du camping pour leurs besoins. En cas de déchets liquides et/ou solides à l'intérieur du camping, par respect pour les personnes et la nature qui vous entoure, nous vous demandons de "laver" les déchets liquides à l'eau ou en cas de déchets solides de les enlever avec des sacs appropriés.

REGLEMENT POUR L'ADMISSION DES CHIENS SUR LA PLAGE (RIVIERE UNIQUEMENT à côté de la rampe d'accès aux bateaux)

1. L'entrée des chiens sur la plage est autorisée uniquement sur la plage appelée River (à côté de la rampe d'accès aux bateaux) de 9.00 à 18.30.
2. Le propriétaire doit éviter les aboiements prolongés et le comportement excessivement vif de son chien ou autrement dangereux et qui pourrait perturber la paix de la plage. Dans le cas contraire, il sera tenu de quitter la plage.
3. Il est interdit l'entrée de la plage aux chiens ayant un comportement agressif.
4. Il est absolument interdit que les chiens émettent des excréments liquides et solides sur la plage.
5. Les éventuelles déjections solides doivent être immédiatement enlevées à l'aide de sacs appropriés et déposées dans les conteneurs prévus à cet effet. Dans le cas contraire, elles seront signalées et l'expulsion immédiate sera demandée.
6. Les chiens doivent toujours être tenus en laisse.
7. Les chiens ne doivent jamais être laissés sans surveillance et libres d'errer sur la plage.
8. Les propriétaires sont toujours responsables de tout dommage aux biens ou aux personnes qui pourrait être causé par leurs chiens.
9. Chiens accueillis en même temps sur la plage : maximum n° 7
10. Dans l'eau, le chien est libre, mais la responsabilité de ses actes incombe toujours au propriétaire.

Il est possible de "laver" les chiens en utilisant la fontaine spéciale sur la plage-fleuve, il est absolument interdit d'utiliser du savon.

Il est interdit de laver les chiens en utilisant les douches sur la plage, à l'intérieur des services hygiéniques, dans les salles pour enfants ou au camper-service.

PISCINE : L'accès à la piscine est réservé uniquement aux clients du Camping Résidence Orchidea. La piscine est ouverte aux utilisateurs du camping aux heures établies annuellement par le gérant. Le tableau des heures d'ouverture est affiché à l'entrée de la piscine et affiché sur le site du camping. Les campeurs sont tenus d'observer les heures d'ouverture de la piscine comme établi ci-dessus et les règles supplémentaires liées à cette observation, spécifiées dans le présent règlement. L'utilisation du bouchon est obligatoire. Il est obligatoire de prendre une douche avant d'entrer dans la piscine et d'utiliser les lavabos avant d'entrer dans la piscine. L'utilisation de pantoufles dans la piscine est obligatoire. L'admission aux enfants de moins de 12 ans n'est autorisée que si elle est accompagnée par des parents ou d'autres adultes, l'utilisation de couches de piscine est obligatoire pour les nourrissons. Afin de préserver le droit de tous les visiteurs à la sécurité personnelle et à un séjour paisible dans le système, la direction a le droit d'expulser de l'usine ceux qui, par leur comportement, troublent l'ordre public ou la moralité ou, avec des bruits, des jeux dangereux ou d'autres événements, compromettre la sécurité des autres utilisateurs ou nuire au bon fonctionnement du service.

Dans le domaine des plantes, il est interdit :

- introduire des chiens ou d'autres animaux ;
- consommer de la nourriture et / ou des boissons ; Seule la consommation d'eau est autorisée.
- introduire des radios, des équipements de reproduction sonore et d'autres équipements électriques sans autorisation préalable de la direction ;
- sauter la lave du pied ;
- jouer à la balle à l'intérieur du réservoir et sur le bord de la piscine ;
- crier, pousser, se poursuivre, harceler des nageurs ou provoquer des situations dangereuses pour eux-mêmes ou pour autrui ;
- introduire des objets de toute nature dans le réservoir, y compris des balles, des tables flottantes, des matelas gonflables et, en particulier, des objets en verre.
- plonger depuis le bord de la piscine avec ou sans plongeon ou plongée arrière ;
- tremper dans la baignoire si une ou plusieurs parties du corps sont saupoudrées d'huiles, de crèmes et de substances similaires de toute nature, y compris des colorants sur les cheveux ou sur la peau sans douche ;
- jeter des vêtements ou des objets de toute nature dans le réservoir.
- Il est interdit d'introduire des parapluies, des tabourets, des chaises, des transats, des tables ou toute autre chose dans la piscine. Il est strictement interdit d'occuper les parasols et les chaises longues avec des serviettes de bain et d'autres objets personnels sans être réellement présents dans la piscine. Il est également interdit de déplacer les parapluies et les chaises longues de leurs positions d'origine

Il est obligatoire de porter le bracelet d'identification du camping pour entrer dans la piscine, pour les détenteurs d'ACSI-CARD et / ou ADAC-CARD l'entrée de la piscine n'est pas incluse dans le prix, vous pouvez acheter l'entrée journalière à la réception.

INTERDICTIONS

Il est strictement interdit de :

- Occuper un emplacement libre avec la voiture, même provisoirement, sous peine de devoir payer le coût de l'emplacement occupé sans préavis de la part de la direction

- Déverser de l'eau sale dans l'emplacement ou dans les bouches d'égout des rues parce qu'elles aboutissent directement dans le lac
- Déverser des liquides bouillants sur le terrain ou dans les bouches d'égout
- Stationner et laver les voitures, camping-cars et bateaux dans la zone Camper Service
- Circuler en voiture et/ou à moto dans le camping de 23h à 8h
- Jouer avec des ballons sur la plage et créer de véritables terrains de football
- Laisser des bateaux, barques, canoës et autres sur la plage.

Le séjour dans notre camping comporte l'acceptation et le respect total de notre règlement interne.

Le personnel du camping est autorisé à le faire respecter dans sa totalité et à signaler à la Direction toute personne qui ne le respecterait pas.

Bien entendu, toute personne décidant consciemment, puisqu'elle doit le lire et le signer, de ne pas respecter ce règlement sera éloignée du camping.

Merci *LA DIRECTION*